

Le vendredi 20 juillet 2007

JEAN-MARC SALVET : Et le bon sens ?

Le Soleil, Québec

Et le simple bon sens ? Et la logique ? C'est ce qu'on a envie de s'écrier en lisant l'étude de l'Institut Fraser soutenant que le Registre national des armes à feu a failli à sa mission. Comment croire sérieusement que le contrôle des armes apporte plus de désavantages que d'avantages ?

Il y a des études qui n'ont d'étude que le nom. C'est le cas de celle menée par le chercheur Gary A. Mauser pour le compte de l'Institut Fraser.

Le problème n'est évidemment pas dans les colonnes de chiffres qu'aligne l'auteur. Les données sont parfaitement additionnées. Il n'est pas non plus dans les tableaux, ni dans les courbes des graphiques.

Où est-il alors ? Il se situe dans le fait que ce travail a été mené avec des œillères, ce qui permet à son auteur de tirer de fausses conclusions comme si de rien n'était.

Ce travail cache un biais idéologique. Il a été conduit avec l'objectif arrêté de river son dernier clou au Registre des armes à feu, du moins à celui qu'on connaît actuellement.

Puisqu'il ne parvient pas à démontrer que la réduction du nombre d'homicides et de suicides par balle a un lien avec le Registre, le chercheur en conclut tout bonnement que celui-ci est inutile... Un pas que ce monsieur aurait dû se garder de franchir.

Comme s'il cherchait à en faire un argument massue, il va même jusqu'à constater que le fameux Registre a été incapable de réduire la violence reliée aux gangs de rue, ainsi que d'empêcher des tueries comme celles du Collège Dawson et de Mayerthorpe, en Alberta. La belle affaire !

Il est bien évident qu'aucune mesure gouvernementale, aucun registre, aucune loi, aucun règlement ne mettra jamais fin à de telles tragédies. La haine, la détresse et la folie ne s'éliminent pas par décret.

Laisser entendre que le Registre des armes à feu peut à lui seul empêcher les meurtres ou les tueries, comme l'ont trop souvent fait ses défenseurs, a toujours constitué une erreur. Mais c'en est une bien plus grossière d'affirmer qu'il n'a jamais servi à rien.

Ce que le simple bon sens nous permet de comprendre, c'est que chaque obstacle — si petit soit-il — peut faire la différence.

Désolé, mais pas besoin d'étude pour le démontrer !

Ce que la logique la plus élémentaire nous permet aussi de comprendre, c'est que chaque outil pouvant aider à prévenir un crime est le bienvenu — si faillible soit-il.

Si le Registre était si inutile que ça, les policiers du pays ne l'auraient pas consulté 5800 fois par jour depuis le début de l'année. S'ils l'ont autant fait, c'est qu'ils doivent le trouver utile, non ?

De toute façon, si les voitures sont immatriculées, pourquoi tous les types d'armes à feu ne devraient-ils pas être dûment enregistrés, y compris les carabines et les fusils de chasse ?

Juste avant la relâche estivale, les conservateurs de Stephen Harper ont remis à l'ordre du jour le projet de loi C-21 sur l'abolition du Registre des armes de chasse. Depuis qu'ils l'ont présenté, l'an dernier, et en attendant un éventuel vote aux Communes, cette base de données tombe malheureusement, lentement mais sûrement, en désuétude.

Pardon pour l'enflure verbale, mais cela ressemble à un crime de société.

Ce n'est pas vers un relâchement, mais vers un resserrement qu'il faudrait aller.

Même si c'est en vain, le premier ministre ontarien, Dalton McGuinty, a eu raison d'appeler non seulement au

maintien intégral du Registre, mais aussi à l'interdiction pure et simple des armes de poing au Canada.

Bien sûr, il y aurait encore des meurtres commis avec de telles armes. Mais leur interdiction constituerait une entrave supplémentaire pour ceux qui voudraient s'en procurer. C'est la logique vers laquelle il faut tendre.